



Scénario : Cheveux roses au défilé

Taille du groupe : 4-15

Ce scénario pourrait contenir un langage explicite et des mentions de situations dangereuses susceptibles de déclencher des émotions chez certaines personnes. Si vous avez besoin de soutien, les services sont disponibles par l'entremise du [Programme d'aide aux membres des Forces canadiennes \(PAMFC\)](#) et du [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

Un groupe de soldats s'entraîne en vue du défilé du jour du Souvenir. L'un d'eux, la soldate (Sdt) Jones, a récemment teint ses cheveux longs jusqu'aux épaules en rose vif, profitant des nouvelles règles vestimentaires assouplies au sein des Forces armées canadiennes (FAC). Les militaires du rang (MR) supérieurs, le sergent (Sgt) Wong et le caporal-chef (Cplc) Thibodeau, ne sont pas satisfaits du choix de la couleur des cheveux de la Sdt Jones et pensent qu'elle est irrespectueuse et non professionnelle. Ils s'approchent de la Sdt Jones et commencent à la critiquer concernant son apparence.

Le Sgt Wong demande : « Sdt Jones, savez-vous à quel point vous avez l'air stupide pendant le défilé avec ces cheveux rose? ». « Si vous êtes filmée et que vous passez aux nouvelles, notre unité sera la risée de la base. Le commandant de la base serait furieux! », s'exclame le Cplc Thibodeau. Les deux MR parlent fort et de manière colérique. Ils l'ont vaguement menacé qu'il y aurait des conséquences si la Sdt Jones ne se teignait pas les cheveux pour se redonner une couleur « naturelle » avant le défilé du jour du Souvenir. « Savez-vous ce que signifie le mot "uniforme"? Cela signifie être tous les mêmes », crie le Sgt Wong.

La Sdt Jones réfléchit au fait que les forces armées sont censées avoir des limites que les militaires doivent respecter, y compris celles liées à la tenue et à l'apparence. Il est vrai que les cheveux roses sont hors norme, mais les normes peuvent changer au fil du temps. La Sdt Jones veut s'exprimer de façon authentique par son style, mais elle ne veut pas causer de problèmes aux MR supérieurs ou au commandant de la base si elle apparaît dans la vidéo du défilé et que le public désapprouve fortement. Si cela se produisait, cela détournerait l'attention de l'objectif du défilé, qui est de se souvenir des vétérans. Les instructions sur la tenue des FAC disent toutefois que sa couleur de cheveux est maintenant permise, mais, maintenant qu'il s'agit d'une situation réelle, la Sdt Jones ne sait pas quoi faire.

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toutes les personnes, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Intégrité, excellence, courage
Thèmes culturels :	Service, leadership, travail d'équipe
Types d'inconduite :	Conduite haineuse, discrimination, abus de pouvoir, harcèlement
Thèmes ACS Plus :	Rang
Public :	Forces armées canadiennes

Guide de l'animateur

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des principes éthiques du respect de la dignité de toutes les personnes et respecter ainsi qu'appuyer l'autorité légale dans ce scénario.
- Discuter des valeurs éthiques que sont l'intégrité, l'excellence et le courage dans ce scénario.

Questions de facilitation :

1. Quel est le dilemme éthique dans ce scénario?
 - Discussion ouverte.
 - Le dilemme éthique dans ce scénario est de savoir si la Sdt Jones doit donner la priorité à son expression personnelle et remettre en question ses supérieurs, tout en respectant les nouvelles règles de tenue des FAC, ou éviter la confrontation.
2. Quelles considérations en lien avec l'éthique de la Défense et l'éthos des FAC sont en jeu?
 - Discussion ouverte.
 - Respecter la dignité de toutes les personnes : Les MR supérieurs doivent être respectueux envers la Sdt Jones, peu importe la couleur de ses cheveux. Demandez-vous aussi si la façon dont les autres militaires parlent à la Sdt Jones, l'intimident et la menacent est juste et respectueuse envers la Sdt Jones et d'autres personnes qui pourraient se démarquer et être en dehors des normes d'un groupe.
 - Obéir à l'autorité légale et l'appuyer : Tous les membres des FAC doivent appuyer l'autorité légale, avec les instructions sur la tenue des FAC comprises.
3. Dans ce scénario, quelles limites et normes sont contestées par la couleur des cheveux de la Sdt Jones?
 - Discussion ouverte.
4. Quelles mesures possibles la Sdt Jones pourrait-elle prendre dans ce scénario? Quelle est la meilleure option? Pourquoi?
 - Option 1 : La Sdt Jones pourrait insister sur le fait qu'elle respecte les nouvelles instructions concernant la tenue des FAC. La Sdt Jones pourrait montrer aux MR le règlement précis de l'Instructions relatives à la tenue | Section 2 Apparence - Canada.ca (section 2-2-5). La Sdt Jones pourrait laisser sa couleur de cheveux telle quelle.
 - Option 2 : La Sdt Jones pourrait teindre ses cheveux avant le défilé du jour du Souvenir. Bien que les règlements sur la tenue permettent les cheveux roses, la Sdt Jones ne veut pas causer des torts ou subir des conséquences de la part des MR supérieurs.
 - Option 3 : Demander des conseils. La Sdt Jones pourrait demander conseil à un officier d'éthique ou à quelqu'un d'autre de la chaîne de commandement, comme le sergent-major de l'unité.
5. En 2022, les règlements sur la tenue des FAC ont été mis à jour pour être plus inclusifs et harmonisés avec les normes sociétales, tout en respectant toujours la sécurité et l'efficacité opérationnelle. Pourquoi pensez-vous que cela a été jugé nécessaire?
 - Discussion ouverte.
 - Normes sociétales : Les FAC sont un microcosme de la société canadienne. Dans la mesure du possible, les politiques qui s'appliquent aux membres des FAC, y compris les normes de tenue, devraient refléter les normes changeantes de la société canadienne. Cela favorisera l'accueil d'un groupe plus diversifié de membres des FAC, ce qui profitera aux FAC, car la diversité est un multiplicateur de force connu. Réf : Instructions relatives à la tenue | Section 2 Apparence - Canada.ca (section 2-2-4-d)
 - Inclusion : La pratique de garantir un accès égal aux opportunités et aux ressources, où toutes les personnes ont un sentiment d'appartenance et sont encouragées à être elles-mêmes. Les dirigeants doivent traiter avec dignité et respect tout le personnel sous leur garde. Dans certains cas, des mesures d'adaptation supplémentaires peuvent être nécessaires. Les mesures d'adaptation religieuses ou spirituelles particulières, en ce qui concerne la présente politique, sont réglementées en vertu de la DOAD 5516-3 : Accommodement pour motif religieux ou spirituel.

Référence supplémentaire : [Changements apportés aux Instructions sur la tenue des Forces canadiennes - Canada.ca](#).